

Donnez-leur une deuxième vie !

Allégez votre poubelle

Trions les coquilles
elles se **recyclent !**

DU 26 OCTOBRE 2026 AU 8 JANVIER 2027

déposez vos coquilles d'huîtres et coquillages dans toutes les déchetteries du Pays de Craon

Attention

Toutes les coquilles sont acceptées à condition qu'elles soient bien vidées : *huîtres, coquilles Saint-Jacques, moules, praires, bulots, bigorneaux, palourdes* ***(et surtout pas de serviettes, rince-doigts, crustacés crevettes, langoustines, restes de repas).***

Les coquilles collectées sont traitées localement pour être transformées en amendement agricole.

Plus d'infos au 02 43 09 61 64
ou sur paysdecraon.fr

les pieds sur terre

PAYS DE CRAON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES